

DIRECTION GÉNÉRALE
Vannes-Auray, Ploërmel
Josselin, Belle-Île-en-Mer
Malestroit et Quiberon

DECISION DU DIRECTEUR N° 26/062

Portant délégation en faveur de Monsieur Julien CHARLES, Directeur adjoint

Le Directeur par intérim du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique,

- Vu le Code de la Santé Publique ;
- Vu le décret 2005-921 du 2 Août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de Direction des établissements mentionnés à l'article 2 de la Loi n° 86.33 du 9 Janvier 1986 ;
- Vu le décret n°2016-524 du 27 avril 2016 relatif aux Groupements Hospitaliers de Territoire ;
- Vu la convention constitutive du GHT Brocéliande Atlantique en date du 1er juillet 2016 ;
- Vu la convention de direction commune en date du 24 décembre 2020 ;
- Vu l'organigramme de la direction commune ;
- Vu l'arrêté du 12 février 2021 nommant M. Régis FOREST, directeur d'hôpital, dans le cadre de la direction commune, Directeur adjoint aux centres hospitaliers Bretagne Atlantique à Vannes, Ploërmel, Josselin, Belle-Île en mer et aux EHPAD de Malestroit et de Quiberon à compter du 1er mars 2021 ;
- Vu l'arrêté du 14 janvier 2021 nommant M. Julien CHARLES, dans le cadre de la convention de direction commune, directeur adjoint des centres hospitaliers Bretagne Atlantique, Ploërmel, Josselin, Belle-Île et des EHPAD de Malestroit et Quiberon à compter du 03 mai 2021 ;
- Vu l'arrêté de la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé de Bretagne, en date du 2 juin 2026, relatif à l'organisation de l'intérim des fonctions de Directeur du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique en direction commune ;

DECIDE

ARTICLE 1^{er} :

Délégation permanente de signature est donnée à M. Julien CHARLES, Directeur Adjoint chargée des fonctions de directeur délégué de site, pour toutes les pièces se rapportant à l'activité du Centre Hospitalier de Belle-Île en mer à l'exception des marchés publics, des conventions de portée générale, du courrier adressé aux Elus et à l'Agence Régionale de Santé, des mémoires présentés devant les juridictions et des décisions que le Directeur juge opportun de se réserver.

ARTICLE 2 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien CHARLES, la présente délégation concernant les activités relatives à la gestion du personnel est confiée à Mme Soizic LUCAS, Attachée d'Administration, responsable du bureau des finances.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Soizic LUCAS, la présente délégation concernant les activités relatives à la gestion du personnel est confiée à Mme Elyse HAYS, Adjoint des Cadres, en charge des ressources humaines médicales du site.

ARTICLE 3 :

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Julien CHARLES, la présente délégation concernant les activités relatives aux affaires financières et économiques ainsi qu'à la gestion du service admission facturation est confiée à Mme Soizic LUCAS, Attachée d'Administration, responsable du bureau des finances.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Soizic LUCAS, la présente délégation concernant les activités relatives aux affaires financières et économiques ainsi qu'à la gestion du service admission facturation est confiée à Mme Aurélie BAZANTE, référente « achat ».

Dans le cadre de cette délégation, il appartient à M. Julien CHARLES et, le cas échéant, à Mme Soizic LUCAS, à Mme Elyse HAYS et à Mme Aurélie BAZANTE de rendre compte au Directeur du suivi de ces affaires.

ARTICLE 4 :

La présente décision est d'application immédiate et remplace la décision N°23_011 en date du 15 mars 2023.

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs.

Fait à Vannes, le 19 juin 2026,

Le Directeur par intérim,
Du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
Établissement Support du Groupement Hospitalier
Brocéliande Atlantique

Régis FOREST

Signé

Destinataires :

- Trésorier Principal de Vannes Municipale
- M. CHARLES
- Mme LUCAS
- Mme BAZANTE
- Madame Elyse HAYS
- Équipe de Direction
- Affichage
- Archives Direction

Spécimen de signature :

Centre Hospitalier de Belle-Ile en mer	
Monsieur Julien CHARLES Directeur adjoint	<i>Signé</i>
Madame Soizic LUCAS Attachée d'Administration Hospitalière	<i>Signé</i>
Madame Aurélie BAZANTE Adjointe des cadres de classe normale	<i>Signé</i>
Madame Elyse HAYS Adjointe des cadres de classe normale	<i>Signé</i>